

Délibération du Conseil d'Administration N°2026-124-3
Séance du 12 mars 2026

Modalités de la formation architecture M2 en apprentissage

Vu la délibération n° 2025-118-2 du Conseil d'administration du 6 février 2025 relative à la mise en place de la formation par apprentissage en architecture et en paysage

Vu l'avis de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante du 12 février 2026 ;

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

Les modalités de la formation architecture Master 2 en apprentissage sont adoptés selon les fiches annexées :

- Articulation du programme pédagogique Master 2 en Blocs de Compétences
- Organisation des UE validées dans le cadre de la formation en apprentissage
- Rythme et alternance

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Francis ROL-TANCUY



Adoptée à la majorité des
votes exprimés (19 votants)
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Note explicative sur l'avancement de l'organisation de la formation architecture M2 en apprentissage

Sur le même modèle que les modalités d'organisation de la formation DEP 3 en paysage, la structuration en architecture se décompose ainsi :

1. Articulation du programme pédagogique M2 en Blocs de Compétences (cf. annexe BC)

Pour rappel, l'objectif des blocs de compétences est de rendre l'évaluation, l'acquisition et la reconnaissance des compétences plus modulaires, progressives et adaptées aux parcours individuels, notamment pour les apprentis. Ils offrent une approche centrée sur la maîtrise opérationnelle plutôt que sur l'accumulation de connaissances théoriques.

2. Organisation des UE validées dans le cadre de la formation en apprentissage (cf. annexe grille pédagogique)

Pour rappel, la formation théorique doit être de 400h pour 1207h en entreprise.

L'objectif a été de cibler les compétences que les apprentis devront acquérir progressivement dans leur entreprise d'accueil. La validation par blocs permet de mesurer l'évolution réelle de l'apprenant et de valoriser immédiatement les compétences maîtrisées.

La structuration établie avec le groupe de travail a été pensée pour alléger au mieux les étudiants en apprentissage. Ainsi le séminaire pour les apprentis se voit condenser et renforcer en 2 semestres S7-S8 pour dégager ce temps de travail personnel conséquent du S9. En compensation les apprentis n'ont pas les optionnels d'ouverture S7 et S8 à valider ce qui correspond au volume d'ECTS du séminaire S9.

Pour permettre cela, les étudiants dès le S6 en L3 devront se positionner sur un « parcours » soit classique soit en apprentissage. Bien qu'ils fassent leur M1 de manière classique, ils bénéficieront des aménagements prévus dans le cadre de l'apprentissage.

3. Rythme et alternance (cf annexe des 2 parcours d'alternance proposés)

Deux parcours d'alternance sont proposés pour laisser les apprentis choisir leur atelier de projet et non pas leur imposer un seul atelier.

Ces parcours respectent le volume des 400h de formation théorique et le volume des 1207h en entreprise ce qui implique de rallonger l'année scolaire et inclure une soutenance d'apprentissage obligatoire début septembre N+1.

L'organisation du M2 en apprentissage est finalisée.

Afin de respecter l'injonction du Ministère de la Culture et d'ouvrir l'apprentissage à la rentrée 26-27, il a été décidé de tester ce format d'apprentissage dès la rentrée en sélectionnant un petit nombre d'étudiants en cours d'année de M1 qui sont en capacité de produire leur mémoire de séminaire en leur renforçant l'enseignement dès ce semestre pour la fin du M1 : Cela afin de leur permettre d'expérimenter l'apprentissage dès la rentrée 26-27.

Ainsi, 4 étudiants ont été sélectionnés sous couvert de l'aval de leurs enseignants de séminaire et du coordonnateur de séminaire pour le démarrage de l'apprentissage à la rentrée 26-27.

Pour rappel, un étudiant candidat à l'apprentissage a la possibilité de trouver un contrat en apprentissage 3 mois avant la date de rentrée et jusqu'à 3 mois après la date de rentrée.

L'enseignant responsable de la formation M2 en apprentissage aura une charge dédiée de 10h eq TD.

Sa mission consiste à être garant de la formation en alternance, d'en assurer la qualité.

Il vérifie les contrats d'apprentissage pour garantir la structure d'accueil.

Les tuteurs académiques/pédagogiques seront choisis et recrutés sur un format Intervenant Extérieur à 48h en dépenses fléchées sur les recettes de l'apprentissage afin de ne pas charger davantage le volume des charges enseignantes de la formation initiale.

Les tuteurs ont obligation de 3 visites par apprenti de 3h eq TD chacune soit un volume de 9h eq TD par apprenti.

Leur mission consiste à accompagner pédagogiquement l'apprenti, à assurer les visites et suivi en entreprise, à participer à l'évaluation (contribuer à l'évaluation des blocs de compétences, analyser les projets, rapports, dossiers ou grilles d'évaluation réalisés en entreprise, valider le mémoire d'apprentissage, participer aux soutenances d'examen).

Focus budget :

Coût formation DEA : 8 895,00 € (valeur NPEC fixée par France Compétences)

Nombre étudiants M2 (26-27) : 4

Recettes globales : 35 580, 00€

Clé de répartition avec le CFA d'UBM : environ 60% UBM / 40% ENSAP *en cours de finalisation*

Recettes ENSAP : 14 232,00€

Dépenses IE : 9h x 4 étudiants = 36h x 54,69€ = 1968,84€€

Note explicative sur l'avancement de l'organisation de la formation architecture M2 en apprentissage

Sur le même modèle que les modalités d'organisation de la formation DEP 3 en paysage, la structuration en architecture se décompose ainsi :

1. Articulation du programme pédagogique M2 en Blocs de Compétences (cf. annexe BC)

Pour rappel, l'objectif des blocs de compétences est de rendre l'évaluation, l'acquisition et la reconnaissance des compétences plus modulaires, progressives et adaptées aux parcours individuels, notamment pour les apprentis. Ils offrent une approche centrée sur la maîtrise opérationnelle plutôt que sur l'accumulation de connaissances théoriques.

2. Organisation des UE validées dans le cadre de la formation en apprentissage (cf. annexe grille pédagogique)

Pour rappel, la formation théorique doit être de 400h pour 1207h en entreprise.

L'objectif a été de cibler les compétences que les apprentis devront acquérir progressivement dans leur entreprise d'accueil. La validation par blocs permet de mesurer l'évolution réelle de l'apprenant et de valoriser immédiatement les compétences maîtrisées.

La structuration établie avec le groupe de travail a été pensée pour alléger au mieux les étudiants en apprentissage. Ainsi le séminaire pour les apprentis se voit condenser et renforcer en 2 semestres S7-S8 pour dégager ce temps de travail personnel conséquent du S9. En compensation les apprentis n'ont pas les optionnels d'ouverture S7 et S8 à valider ce qui correspond au volume d'ECTS du séminaire S9.

Pour permettre cela, les étudiants dès le S6 en L3 devront se positionner sur un « parcours » soit classique soit en apprentissage. Bien qu'ils fassent leur M1 de manière classique, ils bénéficieront des aménagements prévus dans le cadre de l'apprentissage.

3. Rythme et alternance (cf annexe des 2 parcours d'alternance proposés)

Deux parcours d'alternance sont proposés pour laisser les apprentis choisir leur atelier de projet et non pas leur imposer un seul atelier.

Ces parcours respectent le volume des 400h de formation théorique et le volume des 1207h en entreprise ce qui implique de rallonger l'année scolaire et inclure une soutenance d'apprentissage obligatoire début septembre N+1.

L'organisation du M2 en apprentissage est finalisée.

Afin de respecter l'injonction du Ministère de la Culture et d'ouvrir l'apprentissage à la rentrée 26-27, il a été décidé de tester ce format d'apprentissage dès la rentrée en sélectionnant un petit nombre d'étudiants en cours d'année de M1 qui sont en capacité de produire leur mémoire de séminaire en leur renforçant l'enseignement dès ce semestre pour la fin du M1 : Cela afin de leur permettre d'expérimenter l'apprentissage dès la rentrée 26-27.

Ainsi, 4 étudiants ont été sélectionnés sous couvert de l'aval de leurs enseignants de séminaire et du coordonnateur de séminaire pour le démarrage de l'apprentissage à la rentrée 26-27.

Pour rappel, un étudiant candidat à l'apprentissage a la possibilité de trouver un contrat en apprentissage 3 mois avant la date de rentrée et jusqu'à 3 mois après la date de rentrée.

L'enseignant responsable de la formation M2 en apprentissage aura une charge dédiée de 10h eq TD.

Sa mission consiste à être garant de la formation en alternance, d'en assurer la qualité.

Il vérifie les contrats d'apprentissage pour garantir la structure d'accueil.

Les tuteurs académiques/pédagogiques seront choisis et recrutés sur un format Intervenant Extérieur à 48h en dépenses fléchées sur les recettes de l'apprentissage afin de ne pas charger davantage le volume des charges enseignantes de la formation initiale.

Les tuteurs ont obligation de 3 visites par apprenti de 3h eq TD chacune soit un volume de 9h eq TD par apprenti.

Leur mission consiste à accompagner pédagogiquement l'apprenti, à assurer les visites et suivi en entreprise, à participer à l'évaluation (contribuer à l'évaluation des blocs de compétences, analyser les projets, rapports, dossiers ou grilles d'évaluation réalisés en entreprise, valider le mémoire d'apprentissage, participer aux soutenances d'examen).

Focus budget :

Coût formation DEA : 8 895,00 € (valeur NPEC fixée par France Compétences)

Nombre étudiants M2 (26-27) : 4

Recettes globales : 35 580, 00€

Clé de répartition avec le CFA d'UBM : environ 60% UBM / 40% ENSAP *en cours de finalisation*

Recettes ENSAP : 14 232,00€

Dépenses IE : 9h x 4 étudiants = 36h x 54,69€ = 1968,84€€

architecture – master			Blocs de compétences								compétences concernées
Code UE	Intitulé de l'enseignement	Objectifs pédagogiques	BC01 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	BC02 - Mobilisation de savoirs hautement spécialisés	BC03 - Mise en oeuvre d'une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC04 - Contribution à la transformation en contexte professionnel	BC05 - Diagnostic et analyse des contextes d'un projet architectural et de la commande	BC06 - Conception d'un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage, de l'idéation à la concrétisation	BC07 - Développement et adaptation de modes de représentation variés pour synthétiser et exprimer sa pensée	BC08 - Action au sein d'un collectif pour faire l'architecture, la ville et le paysage en communiquant, collaborant et conseillant les différentes parties prenantes	BC09 - Participation à l'avancée des connaissances par une pratique réflexive sur, par et pour le projet architectural, urbain et paysager
Contenu des enseignements											
S9-UE 9-1	Atelier de projet : Architecture située Architecture, ville, territoires Atelier des lendemains Intelligence et Architecture du Territoire Le réel et l'incertain Proximités Réhab STRIDE - Sobriété, transition, réhabilitation, interdisciplinarité, environnement	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation. Ateliers de projets : Elaborés autour de situations probables qui sollicitent la résolution de problème variés, ils mettent au cœur de la pédagogie l'acquisition des capacités d'analyse, de critique, d'innovation et d'expression (écrite, orale, graphique) de l'étudiant. Sessions de terrains et déplacements pédagogiques en France et à l'étranger, ils favorisent l'observation et le questionnement in situ.						X			C1-1: Produire au moyen d'une démarche itérative, plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes.
										X	C1-3: Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant
											X C1 : Construire de la connaissance sur l'architecture C1-1 : Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques à l'architecture. "C1-2 : Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques." C1-3 : Contribuer au transfert des connaissances en architecture. C2 : Construire de la connaissance par le projet C2-1 : Produire des données inédites par le projet architectural, urbain, paysager. C2-2 : Organiser un retour d'expérience. C2-3 : Élaborer des dispositifs innovants d'expérimentation architecturale. C2-4 : Déployer une auto- évaluation et la formaliser. C3 : Développer une critique prospective et créative pour l'architecture C3-1: Elaborer un argumentaire politique sur l'architecture à toutes les échelles. C3-2 : Mesurer les contreparties environnementales pour définir sa position politique par rapport au projet.
									X		C1: Donner des formes et des mesures à l'espace à différentes échelles C1-1: Mesurer et apprécier le degré de complexité du projet. C1-2: Développer ses propres langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques pour concevoir un projet écoresponsable. C2: Représenter le projet et mettre en œuvre les techniques de modélisation au service du projet : C2-1: Observer et rendre compte de la réalité du projet à travers ses propres modes de représentation S'appuyer sur différentes techniques de représentation. Intégrer les différentes conventions de représentation du domaine professionnel. C3 : Formaliser le projet de manière autonome C3-1: Développer ses propres modes de représentation au service du projet (en 2 et 3 dimensions, maquettes ou modèles numériques).
			X								C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avantgarde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. C2:Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
S9-UE 9-1	Communication du projet	Les processus narratifs dans la représentation architecturale impliquent l'organisation stratégique d'éléments graphiques et textuels pour guider l'exploration et la compréhension d'une proposition de projet. Sa communication devient une expérience plus cohérente, engageante et immersive pour le lecteur ou le spectateur. Cet enseignement accompagne les étudiant.e.s dans la mise en forme et la communication de leur projet, lesquels, selon les choix effectués dans leur cursus, peuvent être de nature et de niveaux d'avancements différents (projet urbain, travail programmatique, participation à un concours, une exposition, etc.). Tout en fonctionnant de façon autonome cet enseignement est donc articulé avec l'atelier de projet. Au-delà du rendu traditionnel imprimé type panais de concours, sont aussi abordés, en lien avec les demandes spécifiques de rendu des enseignements de projet, d'autres supports de communication dont les spécificités doivent être intégrées tant du point de vue technique que du point de vue narratif. Il peut s'agir de projets éditoriaux (mémoire, livret illustré, affiche) ou encore de support pour une exposition et tout particulièrement la diffusion			X						C1: Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

S9-UE 9-2	Séminaire (phase 3 rédaction) : orrespondances des pratiques Penser, Habiter, Bâtir les transitions Ressources STRIDE - Sobriété, transition, réhabilitation, interdisciplinarité, environnement	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation.		X									C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. C2:Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. C3: Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. C4: Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. "C5: Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation"
		Séminaires : Espaces de réflexion théorique et méthodologique dans le domaine de la recherche et / ou de la conception, ils associent cours théoriques, interventions et conférences, et travail en groupes autour d'un projet.									X		C1 : Construire de la connaissance sur l'architecture C1-1 : Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques à l'architecture. "C1-2 : Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques.
S9-UE 9-2	Soutenance mémoire (4h/étudiant)	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation. Séminaires : Espaces de réflexion théorique et méthodologique dans le domaine de la recherche et / ou de la conception, ils associent cours théoriques, interventions et conférences, et travail en groupes autour d'un projet		X									C1: Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
											X		C1 : Construire de la connaissance sur l'architecture C1-1 : Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques à l'architecture. "C1-2 : Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques."
S9-UE 9-3	Préparation pour le stage de formation				X								C1: Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
S9-UE 9-3	Langue	Les quatre compétences linguistiques sont visées, mais l'accent est porté sur l'approfondissement et le développement de la pratique orale, afin de gagner en aisance et de se préparer à des échanges professionnels dans différents contextes : mobilité, entretien, stage, concours.... Les simulations, jeux de rôle et présentations orales visent à développer des capacités à argumenter des propositions ou choix architecturaux, et à échanger sur des sujets d'actualité dans des situations formelles et informelles. A l'issue du semestre, les étudiants seront en mesure de se présenter, parler de leur parcours, accomplissements et objectifs, comme les différents aspects de leur travail et projets passés et présents.		X									C2: Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
S9-UE 9-4 - EP	cours	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation.											
S9-UE 9-4 - EP	TD optionnel	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation.											
S9-UE 9-4 - ET	Construire à l'ère de l'anthropocène	Comprendre en quoi – à quels degrés et dans quels domaines – la transition socio écologique constitue une injonction dans les disciplines de l'espace et du projet, telle est la question centrale à laquelle ce cours vise à répondre. On part du postulat qu'appréhender la transition socio-écologique induit d'élargir les regards conventionnels que l'on associe à l'architecture et à l'urbanisme : de renouveler les modèles et les outils auxquels on a recours pour agir sur notre cadre de vie. En la matière, identifier les enjeux de la transition socio-écologique et ses leviers d'action, c'est intégrer un ensemble de débats qui relèvent d'autres disciplines que l'architecture et l'urbanisme stricto sensu : écologie, philosophie de l'environnement, sociologie, anthropologie, sciences économiques et politiques, notamment. Ces débats intègrent et posent de manière transversale une question de société de fond vis-à-vis de nos approches dans les disciplines de l'espace et du projet : « construire le monde à l'ère de l'Anthropocène ». Ce cours s'inscrit dans un processus d'appropriation des enjeux posés par la Loi Climat et Résilience. Cette loi pose des ambitions pour notre pays à 10-20 ans dont on ne mesure pas encore totalement la portée et les conséquences sur l'aménagement du territoire. Elle annonce un changement de paradigme fort qui remet en question le modèle de croissance urbaine qui fonde notre pratique de l'aménagement et de la construction depuis la reconstruction. Si l'horizon est posé ; tout reste à imaginer. Cette loi annonce-t-elle un mouvement de déconstruction, de désimperméabilisation et de renaturation massif ? Saurons-nous stopper la consommation des terres cultivables ? Saurons-nous réintroduire la nature dans les espaces hyper minéralisés, lutter contre les îlots de chaleur urbain, restaurer nos sols appauvris ? Ces interrogations sont-elles une manière indirecte de de replacer la question de la santé au cœur des projets ? D'imaginer comment prendre soin de la santé des plus fragiles, le tiers de la population dans les années à « Alors que 21 % de la population résidant en France métropolitaine avait 60 ans ou plus en 2007, cette proportion serait de 31 % en 2035 et de 32 % en 2060. L'âge moyen de la population passerait de 39 ans en 2007 à 43 ans en 2035, puis 45 ans en 2060. » Source INSEE Beaucoup de questions et si peu de réponses aujourd'hui... L'attente politique et sociale est immense, elle ne cessera de s'accroître avec l'augmentation des températures. Les architectes et paysagistes auront un rôle à jouer.					X					C1-4: Identifier les contraintes, opportunités et enjeux en matière de performance énergétique et environnementale pour le projet.	
											X		C3-2 : Mesurer les contreparties environnementales pour définir sa position politique par rapport au projet.

		Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant(e) à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation.	X							C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. C2:Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. C5: Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
										C1: Imaginer des possibles pour une architecture et un urbanisme durables C1-1: Produire au moyen d'une démarche itérative, plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes. C1-2: Expérimenter et créer pour trouver des réponses innovantes et adaptées aux enjeux collectifs. C1-3: Formuler des hypothèses de projet soutenables (hiérarchie, phasage, scenarii). Produire des études de faisabilité C2: Produire un espace répondant à des qualités écologiques, techniques et esthétiques au regard des contraintes et des contextes C2-1: Éco-concevoir à partir des dimensions et des contraintes constructives d'un projet : choix des matériaux, techniques de construction, d'intervention sur l'existant, de rénovation et de transformation, dimensionnements, ordonnancement. C2-2: Concevoir des nouvelles techniques constructives intégrant le réemploi et le recyclage Concevoir à partir des réglementations sur le handicap C3: Élaborer des prototypes et des simulations C3-1: Déterminer et dimensionner les techniques constructives du prototype en fonction du projet (constructions existantes ou constructions neuves) C3-2: Concevoir des dispositifs adaptés aux enjeux environnementaux C3-3: Créer de nouveaux modèles de simulations des comportements techniques, physiques, statiques du projet C3-4: Réaliser et étudier un modèle architectural à échelle 1 Tester et évaluer le prototype et la simulation. C4: Contribuer à la validation et à la mise en œuvre du projet : Étudier les solutions proposées au regard du programme. C4-1: Ajuster son projet en fonction de l'évaluation. C4-2: Simuler la planification de la construction et l'économie du projet
S10-UE 10-1	Outils pour le PFE (art oratoire, mise en forme du rapport d'études...)	La boîte à outils pour le PFE, c'est la possibilité de s'orienter vers un outil, parmi les trois proposés, que vous ne maîtrisez pas ou peu et que vous souhaitez renforcer dans le cadre de votre projet de fin d'études... Plusieurs ateliers sont organisés afin d'accompagner les étudiants lors de la préparation de leur PFE.						X		C1-2: Développer ses propres langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques pour concevoir un projet écoresponsable.
				X						C2: Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
S10-UE 10-2	Stage de formation pratique soutenance stage	Le stage de formation pratique a pour objet, conformément au programme pédagogique de l'école, de donner à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé, de lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques réelles de conception et réalisation d'édifices, de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.			X					C1: Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. C3: Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif. C4: Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.
									X	C1-3: Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant les différents langages de l'architecte. C2 : Participer à l'élaboration et au suivi collectif d'un projet architectural en utilisant les outils et méthodes de la profession (plateforme collaborative, environnement commun de données, BIM, SIG, numérique responsable)
S10-UE 10-2	Ects Libres	En semestre 10 du cycle master, 2 ECTS libres seront validés dans l'enseignement E10-2-3 et peuvent concerner au choix : un workshop (1), un tutorat de transmission d'expériences (2), la participation à un concours (3), un investissement dans la vie de l'école (4), un monitorat en atelier (5) une formation hors programme (6). Cela représente une ouverture dans le cursus de l'étudiant.								
S10-UE 10-2 bis	Ects libres	En semestre 10 du cycle master, 2 ECTS libres seront validés dans l'enseignement E10-2-3 et peuvent concerner au choix : un workshop (1), un tutorat de transmission d'expériences (2), la participation à un concours (3), un investissement dans la vie de l'école (4), un monitorat en atelier (5) une formation hors programme (6). Cela représente une ouverture dans le cursus de l'étudiant.								
S10-UE 10-3 - EP	Cours	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation.								
S10-UE 10-3 - EP	TD optionnel	La particularité de la formation architecture de l'ENSAP Bordeaux repose sur la combinaison de plusieurs modes pédagogiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir des savoirs des savoirs-faire, ainsi que des capacités créatives, critiques, intellectuelles qui lui permettront de construire un projet professionnel qui lui est spécifique et de le mettre en œuvre à l'issue de la formation.								
S10-UE 10-3 - EP	Stage long (+66 jours)	Objectif								

Blocs de compétences	Compétences	Acquis d'apprentissage	mode d'évaluation
BC01 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques			
	C1: Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention. C2: Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.		Évaluation continue, Rendus des travaux, posters, diaporamas, vidéos. Dessins techniques, modèles 3D, QCM, Examens pratiques, projets concrets, exercices de conception
BC02 - Mobilisation de savoirs hautement spécialisés			
	C1: Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avantgarde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. C2:Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. C3: Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. C4: Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. C5: Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation		Évaluation continue, Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe
BC03 - Mise en oeuvre d'une communication spécialisée pour le transfert de connaissances			
	C1: Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. C2: Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.		Évaluation continue
BC04 - Contribution à la transformation en contexte professionnel			
	C1: Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.		Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe

Blocs de compétences	Compétences	Acquis d'apprentissage	mode d'évaluation
	C2: Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe. C3: Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif. C4: Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité. C5: Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale. C6: Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.		
BC05 - Diagnostic et analyse des contextes d'un projet architectural et de la commande			
	C1: Analyser le contexte du projet /analyser la commande C1-1: Identifier les ressources mobilisables, les attentes du maître d'ouvrage et identifier les différents acteurs et parties prenantes (collectivités, collectifs...) du projet architectural, urbain, paysager et territorial C1-2: Evaluer les capacités du site à accueillir le programme et ajuster le programme en fonction de ces capacités, en lien avec le maître d'ouvrage. C1-3: Prendre en compte les processus d'évolution historique, sociale, économique et politique des milieux dans lesquels le projet s'insère. C1-4: Identifier les contraintes, opportunités et enjeux en matière de performance énergétique et environnementale pour le projet. C2: Prendre en compte les usagers, en particulier les personnes âgées et handicapées, pour concevoir des espaces favorables à leur autonomie, leur sécurité et leur bien-être et leur permettre de s'approprier les lieux. C3: Établir un diagnostic C3-1: Expliciter et prendre en compte les différentes échelles des contextes du projet (territoire, quartier, parcelle, bâti, environnementaux) pour réaliser un diagnostic. C3-2: Expliciter et prendre en compte les cadres réglementaires, économiques, éthiques et politiques Expliciter et prendre en compte la réalité physique et technique de l'existant C3-3: Évaluer la faisabilité technique, bioclimatique et économique du projet dans le respect des réglementations. C4: Organiser la conduite du projet C4-1: Définir une méthode de travail et une stratégie en fonction de la nature du projet et des attentes de la maîtrise d'ouvrage. C4-2: Définir les compétences à mobiliser et évaluer le temps de travail pour répondre aux attentes du maître d'ouvrage.		Évaluation continue

Blocs de compétences	Compétences	Acquis d'apprentissage	mode d'évaluation
BC06 - Conception d'un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage, de l'idéation à la concrétisation	C1: Imaginer des possibles pour une architecture et un urbanisme durables C1-1: Produire au moyen d'une démarche itérative, plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes. C1-2: Expérimenter et créer pour trouver des réponses innovantes et adaptées aux enjeux collectifs. C1-3: Formuler des hypothèses de projet soutenables (hiérarchie, phasage, scenarii). Produire des études de faisabilité C2: Produire un espace répondant à des qualités écologiques, techniques et esthétiques au regard des contraintes et des contextes C2-1: Éco-concevoir à partir des dimensions et des contraintes constructives d'un projet : choix des matériaux, techniques de construction, d'intervention sur l'existant, de rénovation et de transformation, dimensionnements, ordonnancement. C2-2: Concevoir des nouvelles techniques constructives intégrant le réemploi et le recyclage Concevoir à partir des réglementations sur le handicap C3: Élaborer des prototypes et des simulations C3-1: Déterminer et dimensionner les techniques constructives du prototype en fonction du projet (constructions existantes ou constructions neuves) C3-2: Concevoir des dispositifs adaptés aux enjeux environnementaux C3-3: Créer de nouveaux modèles de simulations des comportements techniques, physiques, statiques du projet C3-4: Réaliser et étudier un modèle architectural à échelle 1 Tester et évaluer le prototype et la simulation. C4: Contribuer à la validation et à la mise en œuvre du projet : Étudier les solutions proposées au regard du programme. C4-1: Ajuster son projet en fonction de l'évaluation. C4-2: Simuler la planification de la construction et l'économie du projet	Évaluation continue Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes, etc Rapports, simulations	
	BC07 - Développement et adaptation de modes de représentation variés pour synthétiser et exprimer sa pensée		

Blocs de compétences	Compétences	Acquis d'apprentissage	mode d'évaluation
	C1: Donner des formes et des mesures à l'espace à différentes échelles C1-1: Mesurer et apprécier le degré de complexité du projet. C1-2: Développer ses propres langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques pour concevoir un projet écoresponsable. C2: Représenter le projet et mettre en œuvre les techniques de modélisation au service du projet : C2-1: Observer et rendre compte de la réalité du projet à travers ses propres modes de représentation S'appuyer sur différentes techniques de représentation. Intégrer les différentes conventions de représentation du domaine professionnel. C3: Formaliser le projet de manière autonome C3-1: Développer ses propres modes de représentation au service du projet (en 2 et 3 dimensions, maquettes ou modèles numériques).		Évaluation continue Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes
BC08 - Action au sein d'un collectif pour faire l'architecture, la ville et le paysage en communiquant, collaborant et conseillant les différentes parties prenantes			
	C1 : Communiquer et interagir dans toutes les phases du projet C1-1: Adopter une posture d'écoute et témoigner d'une capacité à la reformulation pour instaurer un dialogue constructif avec les différents partenaires. C1-2 : Intégrer et retranscrire les attentes de ses interlocuteurs au sein de la conception d'un projet éco-responsable. C1-3: Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant les différents langages de l'architecte. C2 : Participer à l'élaboration et au suivi collectif d'un projet architectural en utilisant les outils et méthodes de la profession (plateforme collaborative, environnement commun de données, BIM, SIG, numérique responsable) C3 : Organiser les différents temps de la collaboration pour partager une vision de son projet		Évaluation continue Rendus, simulations, modélisations Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe (expositions, événements).

Blocs de compétences	Compétences	Acquis d'apprentissage	mode d'évaluation
	C3-1 : Organiser la collaboration des différentes parties prenantes dès la phase du diagnostic. C3-2 : Organiser la collaboration des différentes parties prenantes dès la phase du diagnostic. C3-3 : Organiser une réflexion en groupe en faisant appel à l'expérimentation et à la créativité collective pour trouver des réponses adaptées aux contextes. C3-4 : Accompagner le maître d'ouvrage, les collectivités territoriales et les professionnels de la construction et du bâtiment C3-5 : Conseiller le maître d'ouvrage dans la conception du projet à toutes ses échelles C3-6 : Orienter les choix architecturaux et les prescriptions des professionnels en privilégiant une démarche soutenable		
BC09 - Participation à l'avancée des connaissances par une pratique réflexive sur, par et pour le projet architectural, urbain et paysager			
	C1 : Construire de la connaissance sur l'architecture C1-1 : Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques à l'architecture. C1-2 : Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques. C1-3 : Contribuer au transfert des connaissances en architecture. C2 : Construire de la connaissance par le projet C2-1 : Produire des données inédites par le projet architectural, urbain, paysager. C2-2 : Organiser un retour d'expérience. C2-3 : Élaborer des dispositifs innovants d'expérimentation architecturale. C2-4 : Déployer une auto-évaluation et la formaliser. C3 : Développer une critique prospective et créative pour l'architecture C3-1 : Elaborer un argumentaire politique sur l'architecture à toutes les échelles. C3-2 : Mesurer les contreparties environnementales pour définir sa position politique par rapport au projet.		Evaluation continue Rendus, simulations, modélisations Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe (expositions, événements).

Semestre 9

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S9-UE 9-1	Projet 140h	14	Atelier de projet	obligatoire	0	130	0	0	130	93
			Communication du projet	obligatoire	0	10	0	0	10	7
S9-UE 9-2	Mémoire et séminaire	8	Séminaire (phase 3 rédaction)	obligatoire	0	30	0	0	30	75
			Soutenance mémoire (4h/étudiant)	obligatoire	0	24	0	0	24	25
S9-UE 9-3	Préparation professionnelle	4	Préparation pour le stage de formation pratique	obligatoire	0	20	0	0	20	50
			Langue	obligatoire	0	20	0	0	20	50
S9-UE 9-4 - EP	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture	4	cours	obligatoire	10	0	0	0	10	1
			TD optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	1
S9-UE 9-4 - ET	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture 30h	4	Approches de la programmation urbaine et architecturale pour le projet	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Construire à l'ère de l'anthropocène	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Penser les ressources avec le territoire	obligatoire	0	0	0	0	0	1
		34			10	264	0	0	274	

total S9 : 170h
total ECTS: 18

Semestre 10

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S10-UE 10-1	Projet de fin d'études 120h	16	Encadrement du PFE et soutenance	obligatoire	0	100	0	0	100	88
			Outils pour le PFE (art oratoire, mise en forme du rapport d'études...)	obligatoire	0	20	0	0	20	12
S10-UE 10-2	Insertion professionnelle	10	Stage de formation pratique	obligatoire	0	60	0	0	60	6
			soutenance stage	obligatoire	0	20	0	0	20	2
			Ects Libres	obligatoire	0	0	0	0	0	2
S10-UE 10-2 bis	Mesures transitoires	2	Ects libres	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-3 - EP	Approfondissement et ouverture	4	Cours	obligatoire	10	0	0	0	10	33
			TD optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	33
			Stage long (+66 jours)	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-3 - ET	Approfondissement et ouverture	4	Reebot 21 : Théorie de l'architecture à l'épreuve des crises contemporaines	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Matériaux Post-Carbone	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Architecte(s) et Architecture(s) dans le monde contemporain	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-MT/DT	Mesures transitoires	2	Cours conception et réglementation	obligatoire	0	0	0	0	0	1
40					10	230	0	0	240	

total S10 : 120h
total ECTS th : 16

Calendrier universitaire 2026-2027 APPRENTISSAGE ARCHITECTURE parcours A

2026				2027											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre			
1 Ma	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma	1 Ve Jour de l'an	1 Lu 5	1 Lu 9	1 Je	1 Sa Fête du Travail	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Me			
2 Me	2 Ve	2 Lu 45	2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu 31	2 Je			
3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Me	3 Sa	3 Lu 18	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Ve SOUT APP			
4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu 1	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Sa			
5 Sa	5 Lu 41	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu 14	5 Me	5 Sa	5 Lu 27	5 Je	5 Di			
6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je Ascension	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Lu			
7 Lu 37	7 Me	7 Sa	7 Lu 50	7 Je	7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu 23	7 Me	7 Sa	7 Ma			
8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu 6	8 Lu 10	8 Je	8 Sa Fête de la Victoire	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Me			
9 Me	9 Ve	9 Lu 46	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu 32	9 Je			
10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu 19	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Ve			
11 Ve	11 Di	11 Me Armistice	11 Ve	11 Lu 2	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Sa			
12 Sa	12 Lu 42	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu 15	12 Me	12 Sa	12 Lu 28	12 Je	12 Di			
13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Lu			
14 Lu 38	14 Me	14 Sa	14 Lu 51	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu 24	14 Me Fête nationale	14 Sa	14 Ma			
15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu 7	15 Lu 11	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di Assomption	15 Me			
16 Me	16 Ve	16 Lu 47	16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di Pentecôte	16 Me	16 Ve	16 Lu 33	16 Je			
17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu Lundi de Pentecôte	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ve			
18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 3	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma 20	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Sa			
19 Sa	19 Lu 43	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu 16	19 Me	19 Sa	19 Lu 29	19 Je	19 Di			
20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Lu			
21 Lu 39	21 Me	21 Sa	21 Lu 52	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu 25	21 Me	21 Sa	21 Ma			
22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu 8	22 Lu 12	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Me			
23 Me	23 Ve	23 Lu 48	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 34	23 Je			
24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je Réveillon de Noël	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu 21	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Ve			
25 Ve	25 Di Passage à l'heure d'hiver	25 Me	25 Ve Noël	25 Lu 5	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Sa			
26 Sa	26 Lu 44	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu 17	26 Me	26 Sa	26 Lu 30	26 Je	26 Di			
27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Lu			
28 Lu 40	28 Me	28 Sa	28 Lu 53	28 Je	28 Di	28 Di Dimanche de Pâques	28 Me	28 Ve	28 Lu 26	28 Me	28 Sa	28 Ma			
29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve		29 Lu Lundi de Pâques	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Me			
30 Me	30 Ve	30 Lu 49	30 Me	30 Sa		30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 35	30 Je			
	31 Sa		31 Je Saint-Sylvestre	31 Di		31 Me		31 Lu 22		31 Sa	31 Ma				
15	13	13	16,0	13,0	16,0	14	15,0	11	14	21	22	2			

fin période d'essai
entreprise
école

185 j
1295 h

Calendrier universitaire 2026-2027 APPRENTISSAGE ARCHITECTURE Parcours B

2026				2027											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre			
1 Ma	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma	1 Ve Jour de l'an	1 Lu	1 Lu	1 Je	1 Sa Fête du Travail	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Me			
2 Me	2 Ve	2 Lu 45	2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu 31	2 Je			
3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Me 9	3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Ve SOUT APP			
4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu 1	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Sa			
5 Sa	5 Lu 41	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu	5 Me 18	5 Sa	5 Lu 27	5 Je	5 Di			
6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je Ascension	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Lu			
7 Lu 37	7 Me	7 Sa	7 Lu 50	7 Je	7 Di	7 Di	7 Me 14	7 Ve	7 Lu 23	7 Me	7 Sa	7 Ma			
8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Lu	8 Je	8 Sa Fête de la Victoire	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Me			
9 Me	9 Ve	9 Lu 46	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu 32	9 Je			
10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Me 10	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Ve			
11 Ve	11 Di	11 Me Armistice	11 Ve	11 Lu 2	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Sa			
12 Sa	12 Lu 42	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	12 Me 19	12 Sa	12 Lu 28	12 Je	12 Di			
13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Lu			
14 Lu 38	14 Me	14 Sa	14 Lu 51	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me 15	14 Ve	14 Lu 24	14 Me Fête nationale	14 Sa	14 Ma			
15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di Assomption	15 Me			
16 Me	16 Ve	16 Lu 47	16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di Pentecôte	16 Me	16 Ve	16 Lu 33	16 Je			
17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me 7	17 Me 12	17 Sa	17 Lu Lundi de Pentecôte	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ve			
18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 3	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma 20	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Sa			
19 Sa	19 Lu 43	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me 20	19 Sa	19 Lu 29	19 Je	19 Di			
20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Lu			
21 Lu 39	21 Me	21 Sa	21 Lu 52	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me 16	21 Ve	21 Lu 25	21 Me	21 Sa	21 Ma			
22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu 8	22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Me			
23 Me	23 Ve	23 Lu 48	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 34	23 Je			
24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je Réveil de Noël	24 Di	24 Me	24 Me 12	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Ve			
25 Ve	25 Di Passage à l'heure d'hiver	25 Me	25 Ve Noël	25 Lu 4	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Sa			
26 Sa	26 Lu 44	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu 17	26 Me 21	26 Sa	26 Lu 30	26 Je	26 Di			
27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Lu			
28 Lu 40	28 Me	28 Sa	28 Lu 53	28 Je	28 Di	28 Di Dimanche de Pâques	28 Me	28 Ve	28 Lu 26	28 Me	28 Sa	28 Ma			
29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve			29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Me			
30 Me	30 Ve	30 Lu 49	30 Me	30 Sa			30 Ma	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 35	30 Je			
	31 Sa		31 Je Saint-Sylvestre	31 Di			31 Me	31 Lu 22		31 Sa	31 Ma				
14	14	13	16,0	14,0	16,0	13	16,0	11	13	21	22	2			

fin période d'essai
 entreprise
 école

185 j
1295 h

architecture — master

Organisation des unités d'enseignements et des enseignements (2025-2026)

Semestre 7

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S7-UE 7-1	Projet	14	Atelier de projet	obligatoire	0	130	0	0	130	93
			Enseignement numérique	obligatoire	0	10	0	0	10	7
S7-UE 7-2	Mémoire et séminaire	6	Méthodologie	obligatoire	20	0	0	0	20	33
			Séminaire (+suivi individuel 2h/étudiant)	obligatoire	0	32	0	0	32	67
S7-UE 7-3	Construire	6	Enseignement ###	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Culture constructive	obligatoire	16	0	0	0	16	34
			Avant projet bioclimatique	obligatoire	0	44	0	0	44	50
			Visites techniques de chantier	obligatoire	0	24	0	0	24	17
S7-UE 7-4 - EP	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture	4	Cours	obligatoire	10	0	0	0	10	50
			TD Optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	50
S7-UE 7-4 - ET	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture	4	Construire à l'ère de l'anthropocène	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Penser les ressources avec le territoire	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Approches de la programmation urbaine et architecturale pour le projet	obligatoire	0	0	0	0	0	1
34					46	270	0	0	316	

Semestre 8

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S8-UE 8-1	Projet	14	Atelier de projet	obligatoire	0	130	0	0	130	93
			Enseignement numérique	obligatoire	0	10	0	0	10	7
S8-UE 8-2	Mémoire et Séminaire	6	Séminaire et suivi individuel (+3h/étudiant)	obligatoire	0	33	0	0	33	67
			Langue	obligatoire	0	20	0	0	20	33
S8-UE 8-3	Approfondissement et ouverture	6	Conception et réglementations Cours	obligatoire	30	0	0	0	30	34
			Conception et réglementations PC	obligatoire	0	24	0	0	24	33
			La fabrication de l'espace, acteurs et processus	obligatoire	20	0	0	0	20	33
S8-UE 8-4 - EP	Approfondissement et ouverture	4	Cours	obligatoire	10	0	0	0	10	1
			TD optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	1
S8-UE 8-4 - ET2	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture	4	Architecte(s) et Architecture(s) dans le monde contemporain	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Reboot 21 : Théorie de l'architecture à l'épreuve des crises contemporaines	option	0	0	0	0	0	1
			Matériaux post-carbone	option	0	0	0	0	0	1
		34			60	247	0	0	307	

Semestre 9

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S9-UE 9-1	Projet 140h	14	Atelier de projet	obligatoire	0	130	0	0	130	93
			Communication du projet	obligatoire	0	10	0	0	10	7
S9-UE 9-2	Mémoire et séminaire	8	Séminaire (phase 3 rédaction)	obligatoire	0	30	0	0	30	75
			Soutenance mémoire (4h/étudiant)	obligatoire	0	24	0	0	24	25
S9-UE 9-3	Préparation professionnelle	4	Préparation pour le stage de formation pratique	obligatoire	0	20	0	0	20	50
			Langue	obligatoire	0	20	0	0	20	50
S9-UE 9-4 - EP	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture	4	cours	obligatoire	10	0	0	0	10	1
			TD optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	1
S9-UE 9-4 - ET	Optionnels d'approfondissement et d'ouverture 30h	4	Approches de la programmation urbaine et architecturale pour le projet	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Construire à l'ère de l'anthropocène	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Penser les ressources avec le territoire	obligatoire	0	0	0	0	0	1
		34			10	264	0	0	274	

total S9 : 170h
total ECTS: 18

Semestre 10

Code UE	Intitulé UE	E.C.T.S.	Enseignements	Caractère	CM	TD	TP	Autres	Total	Coef.
S10-UE 10-1	Projet de fin d'études 120h	16	Encadrement du PFE et soutenance	obligatoire	0	100	0	0	100	88
			Outils pour le PFE (art oratoire, mise en forme du rapport d'études...)	obligatoire	0	20	0	0	20	12
S10-UE 10-2	Insertion professionnelle	10	Stage de formation pratique	obligatoire	0	60	0	0	60	6
			soutenance stage	obligatoire	0	20	0	0	20	2
			Ects Libres	obligatoire	0	0	0	0	0	2
S10-UE 10-2 bis	Mesures transitoires	2	Ects libres	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-3 - EP	Approfondissement et ouverture	4	Cours	obligatoire	10	0	0	0	10	33
			TD optionnel	obligatoire	0	30	0	0	30	33
			Stage long (+66 jours)	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-3 - ET	Approfondissement et ouverture	4	Reebot 21 : Théorie de l'architecture à l'épreuve des crises contemporaines	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Matériaux Post-Carbone	obligatoire	0	0	0	0	0	1
			Architecte(s) et Architecture(s) dans le monde contemporain	obligatoire	0	0	0	0	0	1
S10-UE 10-MT/DT	Mesures transitoires	2	Cours conception et réglementation	obligatoire	0	0	0	0	0	1
					10	230	0	0	240	

total S10 : 120h
total ECTS th : 16